Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 044-214401143-20240214-DCA2024M02N01-DE

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 13 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize février, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du six février sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents :
Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu
Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu
Mme Ronan GILLES, membre élu
Mme Maryse PIVAUT, membre élu
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Solange RENAUD, membre nommé
Mme Françoise CHEVALIER-CAMUS membre nommé
M. Gilles PECOT, membre nommé

Absents excusés :
M. Sébastien ARROUËT, membre élu

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur général adjoint délégué à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 044-214401143-20240214-DCA2024M02N01-DE

01. L'accueil social universel (ASU)

Exposé

L'accueil social universel est **un des axes forts du projet de rénovation de l'action sociale du Département de Loire-Atlantique.** L'objectif général est d'améliorer sur le territoire (Orvault et Sautron) l'accès aux droits et l'inclusion des publics les plus en difficultés pour lutter contre l'errance administrative et le non-recours des personnes. L'accueil social universel et inconditionnel est une ambition portée par le Département pour que toute personne en demande d'aide sociale obtienne une première réponse, une première écoute, quels que soient le lieu et l'interlocuteur.

Le CCAS d'Orvault, acteur de proximité et actif dans la volonté de développer un accueil de social de qualité, s'est associé à cette démarche. Le projet est donc co-construit avec le Département.

I. LES OBJECTIFS

L'objectif est de **s'appuyer sur les ressources du territoire pour organiser ensemble un meilleur service aux habitants**. Il ne s'agit pas d'un guichet unique ni d'une offre uniformisée mais d'une mise en réseau et d'une articulation des acteurs présents sur le territoire.

L'ambition de ce dispositif est de partager une vision et une culture commune autour de l'Accueil Social Universel afin de :

- Mieux se connaitre pour se reconnaitre (interconnaissances),
- Acquérir les réflexes nécessaires à la création et à l'entretien d'un réseau de partenaires sur un territoire,
- Acquérir les connaissances et les postures adaptées pour mettre en œuvre l'Accueil Social Universel et favoriser l'accès aux droits des personnes grâce à un accueil, une information et une orientation adaptés.

II. L'ORGANISATION STRUCTURELLE

Deux instances ont été mises en place :

- **Un comité pilotage** (COPIL) : CCAS Orvault/Sautron, EDS
  - Définition de la stratégie et de l'organisation
- **Un comité technique partenarial** (COTECH) : CCAS Orvault/Sautron, EDS, UDAF, Atlantique Habitation, Espacil, CLIC Orvault, La Chapelle/Erdre,

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 044-214401143-20240214-DCA2024M02N01-DE

Coueron/Sautron, CSC Plaisance et Bugalière, ATDEC, PSO, Secours catholique, DEEJ)

- Elaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action

III. LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Lancement de la démarche avec l'ensemble des acteurs du territoire en octobre 2021

- Organisation de deux sessions de formation en 2022 pour les agents en situation d'accueil (collectivités, structures, associations). Plusieurs points ont été abordés :

  **Les fondements et caractéristiques de l'accueil social de proximité*
  **La connaissance de l'environnement*
  **La notion de parcours fluide pour l'usager*
  **Le travail en réseau : méthodes et outil*
  **Les postures professionnelles d'accueil*
  **La communication*

- Travail sur un répertoire partagé d'informations sur les partenaires et dispositifs sociaux
  - Mise en commun des données
  - Souhait d'élaborer un WEB ASU, site internet dédié à ce répertoire. Un recrutement récent d'un agent au conseil département pour gérer cette mission.

- Quatre rencontres annuelles, avec des objectifs différents et des thématiques choisies par le COTECH

Thématiques	Echéances 2024	Destinataires
Partage d'information à caractère secret	Mars	Ensemble des partenaires
L'accès aux droits des personnes étrangères	Juin	Agents en situation d'accueil
Autre thématique (à définir en fonction de l'avancée de celle de juin)	Octobre	Agents en situation d'accueil
Bilan	Décembre	COTECH

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 044-214401143-20240214-DCA2024M02N01-DE

Décision

Le conseil d'administration du CCAS décide :

- **DE PRENDRE** connaissance du dispositif ASU.

Débat

Anne-Sophie JUDALET demande quel est le public cible de l'ASU. Valérie DREYFUS précise que l'ASU est destiné aux professionnel·les de l'action sociale qui accompagnent tout type de public afin de mieux les orienter vers les dispositifs existants.

Brigitte RAIMBAULT demande à Partage Solidarité Orvault des précisions quant à la participation de l'association Partage Solidarité Orvault. Gilles PECOT précise que trois membres de l'association participent aux différents temps organisés par l'ASU.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 16 FEV. 2024

Extrait certifié conforme
Orvault, le 14 FEV. 2024

Le secrétaire de séance

Ulrich BREHERET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 44700 ORVAULT

La Vice-Présidente du CCAS

Valérie DREYFUS